RGE QUALIBAT

Professionnel Rénovation SynerCiel

PARTENAIRE SOLUTIONS HABITAT D'EDF

RGE QualiPac

RGE RECONNU GARANT ENVIRONNEMENT

CAPEB

CENTRALE FRANÇAISE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

NOTRE CHARTE **QUALITÉ**

- Disposer des qualifications requises et des assurances professionnelles obligatoires.
- Etablir des devis clairs et détaillés.
- Proposer des solutions adaptées à vos besoins avec nos partenaires financiers, à des taux très attractifs.
- Installer des équipements performants et conformes aux normes NF - EUROVENT - CE - RT 2012/2020
- Respecter les détails de réalisation des travaux convenus.

PRÉSENTATION DE **LA SOCIÉTÉ**

En ce temps de crise économique et écologique, l'indépendance énergétique, et la protection de l'environnement sont une priorité. Selon une étude réalisée par IFOP, il s'agit du sujet d'actualité et des enjeux quotidien pour 90% des Français, qui représente une occasion de revoir leur mode de vie et de consommation.

Les Français veulent maitriser leur facture énergétique en se tournant vers les énergies propres et renouvelables.

Depuis 2009, La Centrale Française des Enérgies Renouvelables s'est engagée dans la filière professionnelle de la transition énergétique et oeuvre en faveur de la promotion des énergies renouvelable.

Référencée en tête parmi les partenaires bleu ciel d'EDF, la démarche qualité est la priorité absolue de La Centrale Française des Enérgies Renouvelables, pour promouvoir, contribuer au quotidien à pérenniser le respect de l'environnement.

C'est en tant qu'acteur responsable, reconnu grenelle environnement, que La Centrale Française des Enérgies Renouvelables met en oeuvre et garanti la réussite de milliers de projets d'aménagement en conformité ENR.

Les quelques 4850 installations optimisées par nos soins, font de nous, le partenaire fiable, expert et incontournable pour assurer et intégrer votre projet de rénovation énergétique selon les normes et exigences dans ce cadre.

Alliant l'esthétique à la technologie, La Centrale Française des Enérgies Renouvelables a été créée dans le but d'optimiser au maximum la production d'électricité pour les particuliers en collaboration avec les leaders mondiaux.

Pourvu de tous les certificats internationaux, La Centrale Française des Enérgies Renouvelables vous donnera toutes les garanties nécessaires.

Tant sur la qualité que sur la durée.

QUALIFICATIONS, NORMES & PARTENAIRES

PARTENAIRES **FINANCIERS**

TÉMOIGNAGES

Mise en place d'une pompe à chaleur AIR/AIR

"Rien à redire ! Rendez-vous honoré pas de blabla, le prix de change pas, rapide et efficace et la pose faite dans les normes. Équipe très sympathique entre le premier rendez-vous et la pose d'une pompe à chaleur, il s'est passé pas plus de 15 jours avec les demandes de subventions. Je les recommande !"

Claude B. (Amiens)

Travaux d'isolation de combles et garage

"Société très sérieuse !!!
Je recommande vivement; Nous avons isolé nos combles et notre garage pour 1 euro !!!! Merci à vous"

Jeanne S. (Metz)

Qualit'EnR

evonia

E2 44664840/29392/0096/C4 1/19
D.7015412131269632 81

Objet : Résultat audit QualiPAC Chauffage n°65675 (cas 1)

Identifiant entreprise : 46918

CFER CENTRALE FRANÇAISE DES ENERGIES R
5 rue Mozart
93130 NOISY LE SEC

Fait le 29 octobre 2019, à Paris.

Madame,

Conformément à la charte QualiPAC Chauffage, Qualit'EnR a mandaté Evonia pour la réalisation d'un audit sur l'une de vos installations de pac air-air multisplit.

Lors de l'audit de votre installation chez M./Mme SOUALMI Kamal, aucun défaut technique n'a été relevé.

Nous tenons à vous féliciter pour la qualité du travail effectué, qui contribue positivement à l'image des pompes à chaleur ainsi qu'à son développement durable dans notre pays.

Nous profitons de ce courrier pour vous rappeler que l'audit est un critère obligatoire pour le renouvellement de votre prochaine qualification et qu'une demande doit être déposée auprès de nos services pour obtenir votre prochain certificat de qualification.

Qualit'EnR est une association engagée auprès des professionnels notamment afin de promouvoir la qualité des installations EnR en France. C'est dans cette démarche d'amélioration des pratiques que nous aimerions connaitre votre avis concernant le déroulement de cet audit au travers d'une enquête de satisfaction. Le code de sécurité suivant 65675 vous sera demandé au début de cette enquête électronique accessible depuis le lien suivant : enquête de satisfaction - https://docs.google.com/forms/d/1qsf2wCNfTm_HetD6xc0iLj1p-MBHIW5LUUUs0AlqCwQ/viewform.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos meilleures salutations.

André JOFFRE
Président de Qualit'EnR

24 rue Saint-Lazare - CS 50020 - 75009 Paris
Tél. 01 48 78 78 90 • Fax 01 42 46 13 45
audit@qualit-enr.org
www.qualit-enr.org

PROTOCOLE de **KYOTO**

Je signe le protocole

1ère prise de consience mondiale

Accord international entré en vigueur en février 2005, visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, par rapport à leur niveau de 1990.
Depuis son entrée en vigueur en 2005, plus de 180 pays ont ratifié cet accord international.

Mais ce n'est pas suffisant !!!

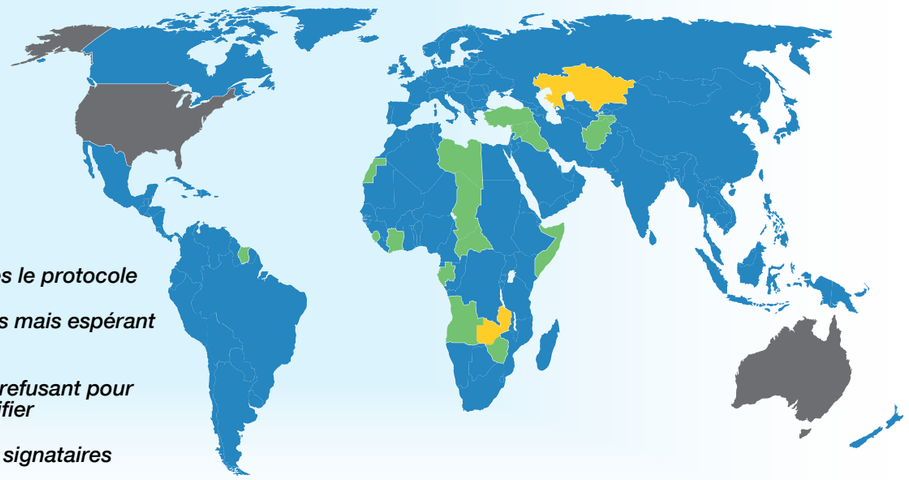

- *Pays ayant ratifiés le protocole*
- *Pays ayant signés mais espérant le ratifier*
- *Pays signataires refusant pour l'instant de le ratifier*
- *Pays non encore signataires*

LE GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT

GRENELLE ENVIRONNEMENT ENGAGEMENTS

Voté à l'unanimité par tous les partis politiques, la lutte contre le réchauffement climatique est placée au premier rang des priorités.

Les objectifs fixés par la France et l'Europe à l'horizon 2020 :

Diviser par 4 nos émissions de gaz à effet de serre.

Produire 26% de nos besoins en énergie avec des énergies renouvelables.

AUJOURD'HUI, LA PRODUCTION FRANÇAISE D'ÉLECTRICITÉ DÉPEND ENCORE DU :

NUCLÉAIRE

- 86,6% de la production
- 58 unités de production
- 63,1 GWe de puissance installée
- 418,0 TWh produits

THERMIQUE

- 6,3% de la production d'électricité
- 15 centrales thermiques à flamme
- 14,5 GWe de puissance installée
- 22,3 TWh produits

RENOUVELABLE

- 7,1% de la production d'électricité

LES RÉSERVES MONDIALES

LE PÉTROLE

≈ 40 ans

LE CHARBON

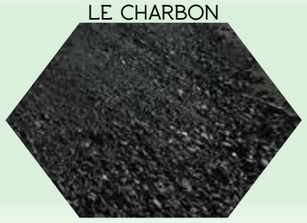

≈ 130 ans

LE GAZ

≈ 60 ans

CHAUFFAGE AEROTHERMIQUE **AIR / AIR**

La pompe à chaleur Air/Air, prélève les calories présentes dans l'air extérieur, et donc gratuites, pour les restituer sous forme de chaleur dans votre intérieur.
En été, c'est l'inverse qui se produit, les calories de votre intérieur sont évacuées vers l'extérieur, pour vous garantir une température constante toute l'année.

Par un système de compression, elles peuvent chauffer très efficacement l'intérieur d'un appartement ou d'une maison. Les PAC ont uniquement recours à l'électricité pour le fonctionnement du système :
la chaleur qu'elles restituent est entièrement captée dans l'air extérieur.

La consommation est donc minime et bien inférieure à celle d'un convecteur électrique, par exemple.

Le calcul est simple : avec les pompes à chaleur, 70 % de l'énergie consommée pour se chauffer est contenue dans l'air extérieur : elle est donc gratuite... et renouvelable !

Aujourd'hui, alors que les prix des énergies fossiles augmentent régulièrement et que les Bâtiments Basse Consommation deviennent le standard du marché, favorisés par les réglementations françaises et européennes, les pompes à chaleur se révèlent être un équipement idéal, tant en termes de performance énergétique que de confort, pour le neuf comme pour la rénovation.

Vous faites construire ou vous rénovez votre maison ?

Vous voulez vous équiper d'un système de chauffage qui dure longtemps et qui favorise les économies d'énergie ?

Vous souhaitez associer qualité de vie et respect de l'environnement, pourquoi pas, bénéficier d'un crédit d'impôt en ayant recours à des énergies renouvelables ?
Les conseils de ce guide répondront à toutes vos attentes. Il présente le système actuel le plus performant en matière de confort intérieur :
La pompe à chaleur. Une technologie douce mais pointue, dont les bénéfices, pour l'utilisateur comme pour la nature, ne sont plus à démontrer.

Destinée principalement au résidentiel et offrant une grande diversité en matière d'unités intérieures : muraux, plafonniers, consoles, gainables, cassettes 600 x 600.

Les solutions de cette série peuvent être installées en mono-split (s'il n'y a qu'une seule pièce à climatiser) ou en multi-split (jusqu'à 8 postes).

Pour votre confort, l'ensemble de ces appareils se caractérise par :

- Des volets motorisés permettant d'homogénéiser la diffusion de l'air dans la pièce (sauf gainable)
- Une télécommande conviviale, simple d'utilisation
- Une mémorisation des derniers réglages en cas de coupure de courant
- Un entretien aisé grâce à un filtre lavable facilement accessible

CHAUFFAGE AEROTHERMIQUE **AIR / EAU**

Les pompes à chaleur Air-Eau de la gamme sont constituées d'un groupe extérieur et d'un module hydraulique pour produire le chauffage et, selon les modèles, l'eau chaude sanitaire.

SIMPLICITE D'UTILISATION

Les systèmes de régulation des installations de chauffage jouent un rôle important dans le niveau de confort obtenu.
Les pompes à chaleur intègrent toujours plus d'innovations technologiques avec des télécommandes et des systèmes de régulation toujours plus intelligents.

CARACTÉRISTIQUES DE LA GAMME

Des solutions en rénovation et en neuf (compatibles BBC et RT2012) Le meilleur des technologies Inverter.
Une régulation intégrée intelligente & innovantes pour plus de confort et d' économies. Des télécommandes ergonomiques et simples d'utilisation.
Des modules double service Chauffage et Eau chaude sanitaire ultra compacts.

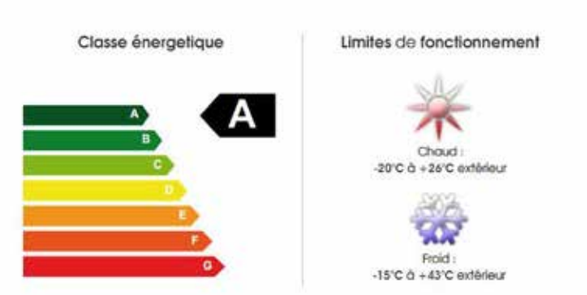

1. Idéal quel que soit le besoin : construction neuve, rénovation ou relève de chaudière Couverture de 100% de vos besoins en chauffage et climatisation.

2. Rendements record & Economies d'énergie maximales COP nominal jusqu'à 4,17 en régime plancher chauffant. Consommation anuelle de chaufage réduite jusqu'à 60%. Fonctionne sans appoint élecrique.

3. Simplicité d'installation et accessibilité totale : pas de glycol grâce au raccordement splitUnités monophasées jusqu'à 16.8kW, unités triphasées à partir de 15.8kW Intensité de démarrage limitée à 5A pour toutes les puissances. Encombrement minimal du module hydralique et de l'unité extérieure.

4. Principe de la P.A.C. Air/Eau : L'unité extérieure capte les calories dans l'air pour les restituer à l'intérieur par un principe déchange thermodynamique.

LARGE GAMME

DAIKIN

MITSUBISHI ELECTRIC

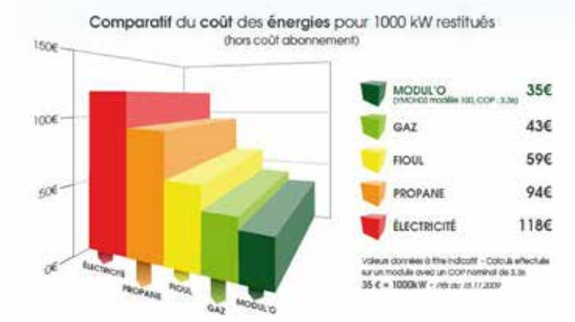

GRENELLE ENVIRONNEMENT ÉCO-PRÊT 0% ENGAGEMENTS

ISOLEZ VOTRE MAISON POUR SEULEMENT

Comment est-ce possible ?

Les certificats d'économie d'énergie ont été rendus possibles suite à la loi "POPE", voté en 2005 qui avait pour but de fixer les orientations de la France en matière d'énergie. C'est ainsi qu'est apparu le dispositif des certificats d'économie d'énergie appelé : CEE.

Cette loi "POPE" consiste à inciter les fournisseurs et distributeurs d'énergie à s'impliquer fortement dans la transition énergétique de la France. Ceux-ci doivent ainsi s'investir financièrement dans la rénovation de l'habitat des Français pour les aider à réduire leur consommation d'énergie.

Depuis, la réglementation a évolué pour mieux s'adapter aux revenus des Français afin que la question des ressources par foyer ne soit plus un frein à la rénovation de leur intérieur.

PLUS D'**ÉCONOMIES D'ÉNERGIE**

L'isolation vous permet de réduire les déperditions à travers les parois.
Les besoins en chauffage sont diminués et votre facture allégée.
En été, l'isolation fait barrière à la chaleur et au rayonnement solaire extérieur.

Air renouvelé et fuites	20 à 25 %
Toit	25 à 30 %
Murs	20 à 25 %
Fenêtres	10 à 15 %
Ponts themiques	5 à 10 %
Planchers bas	7 à 10 %

OÙ PART VOTRE **ÉNERGIE**, ET DONC VOTRE **ARGENT ?**

La réduction des consommations d'énergie pour le chauffage et/ou la climatisation entraîne immédiatement une réduction de votre facture.

ISOLATION DES **MURS**

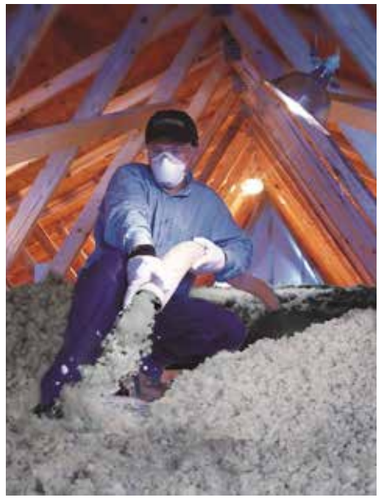

ISOLATION DES **COMBLES PERDUS**

ISOLATION DES **PLAFONDS ET SOUS-SOLS**

Eligible crédit d'impot

BALLON THERMODYNAMIQUE

DE L'EAU CHAUDE ET DU CHAUFFAGE À L'INFINI

IL FONCTIONNE SUR LE PRINCIPE DE LA POMPE À CHALEUR

Il récupère les calories présentes naturellement dans l'air et les restitue ensuite sous forme de chaleur, afin de produire de l'eau chaude sanitaire.

Cet appareil est le plus souvent parfaitement autonome mais peut nécessiter, en cas de températures extérieures extrêmes, un apport d'électricité.

Cependant, dans des conditions normales d'utilisation, les économies d'énergie peuvent atteindre 70% par rapport à un ballon électrique. Par ailleurs, le ballon thermodynamique peut s'adapter à tous les types d'habitations, dans la mesure où il est installé dans une pièce d'au moins 10 m².

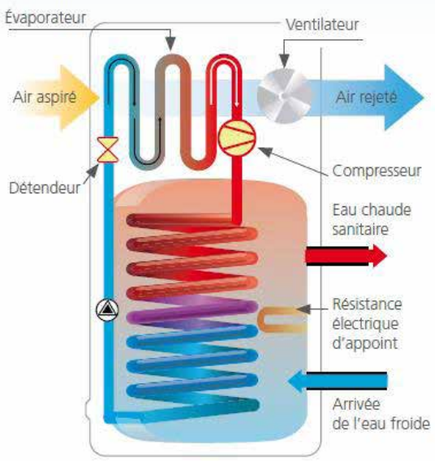

Eligible crédit d'impot

Eligible crédit d'impot

DOUBLE VITRAGE & PORTE

LES ATOUTS QUALITÉ/PRIX ET ISOLATION DES FENÊTRES PVC

Nos fenêtres en PVC sont particulièrement appréciées pour leur grande résistance et leur performance d'isolation. Offrant une remarquable stabilité thermique et permettant un entretien facile, la fenêtre en PVC présente de nombreux avantages.

Les fenêtres PVC, le matériau chef de file des fabricants de fenêtres. Matériau jouissant d'une solide et belle réputation, le PVC est aujourd'hui de loin le plus utilisé dans la fabrication des fenêtres en France.

Bénéficiant de multiples avantages tant en termes de technicité que de performances, le PVC a su en effet s'imposer comme le matériau indispensable à tout projet de rénovation de fenêtre. Les fenêtres en PVC possèdent de nombreux atouts :

- Un excellent rapport qualité/prix, à l'achat comme à l'usage.
- Une très bonne isolation thermique et acoustique (associée à un vitrage performant).
- Une parfaite résistance au soleil, à la pollution et à l'air marin.
- Une structure écologique et recyclable (fabrication à base de compound sans plomb).

GRENELLE ENVIRONNEMENT ÉCO-PRÊT 0% ENGAGEMENTS

LES FENÊTRES PVC, OU L'ISOLATION THERMIQUE ACCESSIBLE

Nous pensons fermement que l'accessibilité à une bonne isolation thermique grâce à l'installation de fenêtre en PVC ne doit pas coûter plus cher.

C'est pourquoi nos deux modèles de fenêtres en PVC vous font profiter de performances isolantes parfaites pour des économies d'énergie substantielles.

- La fenêtre PVC ISO CONFORT, fine et élégante,est équipée en série d'un vitrage de fenêtre deux fois plus performant que le double vitrage standard (son étiquette énergétique en atteste).
- La fenêtre en PVC ISO CONFORT comporte un solide châssis renforcé de fibre de verre et non conducteur thermique offrant ainsi la meilleure combinaison isolation-solidité.

AUGMENTATION DU **PRIX DES ÉNERGIES**

Les consommateurs voient leur facture d'énergie flamber ces dernières années.
Même si on essaie d'augmenter la part des énergies renouvelables, les énergies traditionnelles continuent de jouer un rôle important dans notre consommation d'énergie.
L'électricité, le gaz, le carburant…
Les prix des énergies continuent d'augmenter d'années en années.

L'ÉLECTRICITÉ

Selon une étude d'Eurostat, le prix hors taxe du kilowattheure en France est bon marché comparé aux autres pays d'Europe. Ce prix est de 0,0994 € le kilowattheure pour 0,1275 € en moyenne pour les pays européens. Pour autant, le prix de l'électricité pour les ménages a augmenté de 5% entre 2009 et 2011 et de 6% entre 2010 et 2011. 2012 ne semble pas échapper à cette augmentation qui persiste depuis de nombreuses années. Une hausse de 1,7% de l'ensemble des tarifs réglementés de l'électricité a déjà été appliquée en juillet 2011. D'ici juin 2012, le prix de l'électricité augmentera au minimum de 2,9%.

ET LE GAZ…

Le prix du gaz a déjà progressé de 7,7% en 2010 et 7,5% en 2011. Depuis 2000, il a pratiquement doublé : 3,31 € pour 100kWh en 2000 contre 6,71 € pour le 3e trimestre 2011. Depuis décembre, le prix du gaz a été réindexé sur l'évolution des prix du pétrole. Le Conseil d'Etat a rendu publique la décision du juge des référés portant sur la suspension des tarifs de vente de gaz naturel de l'arrêté du 29 septembre 2011. Il tend à imposer une augmentation des prix du gaz.
Le système actuel imposerait une augmentation des tarifs de 10% pour les particuliers. Une augmentation d'ici janvier semble être inéluctable. Une hausse inferieure à 5% est souhaitée par le Premier Ministre. Parallèlement à cela, une taxe carbone pour tous les états membres de l'Union Européenne a été proposée par la commission Européenne d'ici 2013. Ainsi, l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'atténuation de l'intensité carbone est nécessaire.

Eligible crédit d'impot

LE LITRE DE FIOUL DOMESTIQUE APPROCHE DE 1 EURO, UN NIVEAU HISTORIQUE, SELON UNE ÉTUDE DE LA CLCV PUBLIÉE.

EN CAUSE : LA HAUSSE DU PRIX DU BARIL DE PÉTROLE, MAIS AUSSI UNE ENVOLÉE DES MARGES DE RAFFINAGE.

Les dix millions de Français qui se chauffent au fioul l'auront remarqué. Les prix de leur combustible ont atteint des sommets en 2012, notamment en mars et maintenant, en novembre. En cause : la hausse du prix du baril de pétrole, mais pas seulement. L'association de consommateurs dénonce les marges de raffinage en constante augmentation, à cause du déficit d'offre de fioul en France.

En 10 ans, on en est arrivé à pratiquement 100 euros pour 100 litres.

Après une pointe en 2008, la situation s'était rétablie, mais depuis cette date, on s'installe dans une augmentation constante et régulière.

Sur une année, pour un particulier, la facture s'est allourdie d'environ 200 euros.

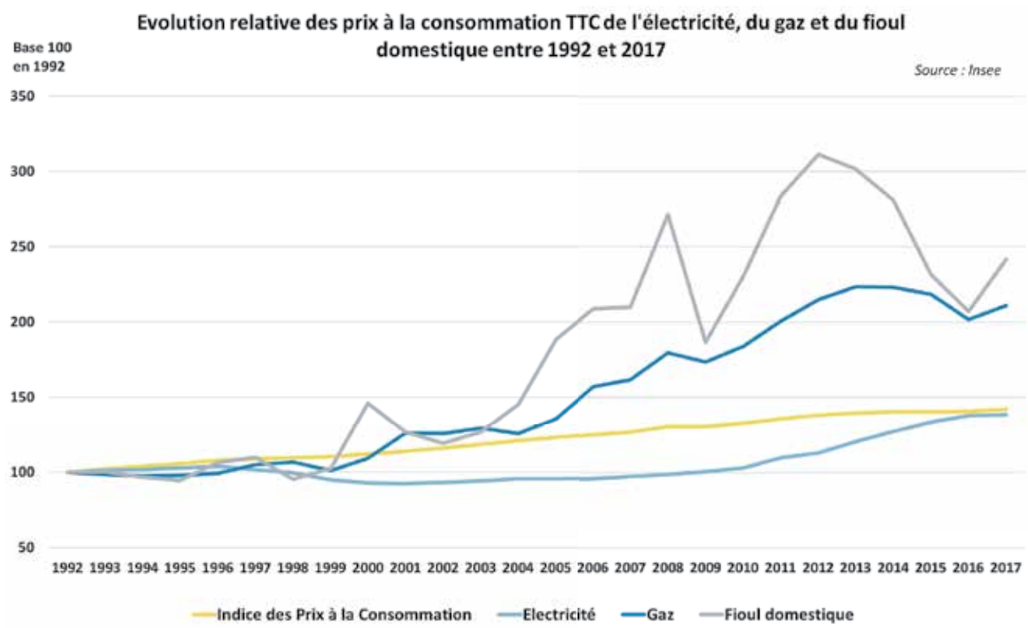

MaPrimeRénov'

Mieux chez moi, mieux pour la planète

UNE AIDE JUSTE ET SIMPLE POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Vous souhaitez améliorer le confort de votre logement tout en réduisant vos factures d'énergie ? Depuis le 2 janvier 2020, l'État vous propose une nouvelle aide financière : MaPrimeRénov'. Une aide juste qui s'adapte en fonction de vos revenus, une démarche simple et un bon geste pour la planète.

IL EST IMPORTANT DE SE SENTIR BIEN CHEZ SOI

Mieux isoler votre maison, changer votre chaudière, installer un système de ventilation efficace : ce sont des travaux essentiels pour ne plus avoir froid l'hiver ou trop chaud l'été. Cela permet aussi de réduire vos factures, d'augmenter la valeur de votre bien et d'améliorer votre confort.

Mais ce n'est pas tout ! Réaliser ces travaux vous permettra également d'émettre moins de gaz à effet de serre.

Avec MaPrimeRénov' vous pouvez réaliser des travaux de rénovation énergétique à moindre coût. Du conseil personnalisé, pour bien définir votre projet de travaux, à l'obtention de l'aide, vous êtes accompagné.

N'oubliez-pas ! Pour réaliser vos travaux, faites appel à La Centrale Française des Enérgies Renouvelables,

Reconnu garant de l'environnement (RGE).

UNE AIDE JUSTE

MaPrimeRénov' s'adresse aux propriétaires qui occupent leur logement et s'adapte en fonction des revenus de chacun. L'aide est calculée en fonction de deux éléments : vos revenus et le gain écologique apporté par vos travaux (chauffage, isolation, ventilation...).

Le saviez-vous ?

Des aides locales, ainsi que les certificats d'économies d'énergie (CEE), peuvent venir compléter MaPrimeRénov'.

Si vous n'êtes pas éligible à MaPrimeRenov'

En 2020, vous pourrez toujours bénéficier du crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE).

Vous souhaitez bénéficier de l'aide et déposer votre demande ?

CONTACTEZ-LE

N° Tél. 01 80 89 60 07

MIEUX CHEZ MOI, MIEUX POUR LA PLANÈTE

MaPrimeRénov' est une aide qui permet d'améliorer le confort de votre logement tout en réduisant vos factures.

De plus, avec MaPrimeRénov', vos travaux participent à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Un bon geste pour la planète !

POMPE À CHALEUR **AIR /EAU**

L' ANAH peut prendre en charge en partie l'installation de votre pompe à chaleur Air/Eau sous certaines conditions de revenus (voir le tableau ci-dessous)

Trés modeste : 4 000 € / Modeste : 3 000 € / Ménage revenus intermediaire : 2 000 €

Plafonds de ressources des ménages en Île-de-France

Nombre de personnes composant le ménage	Ménage très modestes	Ménages modestes	Ménages aux revenus intermédiaires	Ménages aux revenus les plus élevés
1	20 593 €	25 068 €	27 706 €	› 27 706 €
2	30 225 €	36 792 €	44 124 €	› 44 124 €
3	36 297 €	44 188 €	50 281 €	› 50 281 €
4	42 381 €	51 597 €	56 438 €	› 56 438 €
5	48 488 €	59 026 €	68 752 €	› 68 752 €
Par personne supplémentaire	+ 6 096 €	+ 7 422 €	+ 12 314 €	

Plafonds de ressources des ménages dans les autres régions

Nombre de personnes composant le ménage	Ménage très modestes	Ménages modestes	Ménages aux revenus intermédiaires	Ménages aux revenus les plus élevés
1	14 879 €	19 074 €	27 706 €	› 27 706 €
2	21 760 €	27 896 €	44 124 €	› 44 124 €
3	26 170 €	33 547 €	50 281 €	› 50 281 €
4	30 572 €	39 192 €	56 438 €	› 56 438 €
5	34 993 €	44 860 €	68 752 €	› 68 752 €
Par personne supplémentaire	+ 4 412 €	+ 5 651 €	+ 12 314 €	

BALLON **THERMODYNAMIQUE**

L' ANAH peut prendre en charge en partie l'installation de votre pompe à chaleur Chauffe-eau thermodynamique sous certaines conditions de revenus (voir le tableau ci-dessus)

Trés modeste : 1 200 € / Modeste : 800 € / Ménage revenus intermediaire : 400 €

L'OFFRE *Coup de Pouce*

MON CHAUFFAGE DURABLE

Avec Mon chauffage durable, nous vous accompagnons vers une énergie plus économique et écologique. Remplacez votre ancienne chaudière fioul, charbon ou gaz par une pompe à chaleur.

Grâce aux économies d'énergie réalisées, l'installation de la pompe à chaleur est rapidement amortie. En effet, la pompe à chaleur permet de réduire la facture de chauffage de façon significative et durable, pour toute sa durée de vie.

de 3500€ à 5500€ DE PRIMES

Des aides pour votre investissement

- De 3500€ à 5500€ avec la prime énergie d'EDF
- Des aides complémentaires (ANAH, CITE, etc.)
- Un prêt bonifié par EDF prend en charge l'avance de fonds

Des économies sur votre budget énergie

- Dès la 1ère année, de 800 à 1000€ par exemple pour le remplacement d'une ancienne chaudière fioul par une PAC.

Un accompagnement personnalisé

- Nos conseillers sont à votre écoute pour mener à bien votre projet.

Un geste pour la transition énergétique

- La PAC permet de réduire fortement les émissions de CO2
- Choisissez une de nos offres d'électricité verte pour compléter votre projet.

OFFRE DE PARRAINAGE

La meilleure publicité est «LE BOUCHE À OREILLE»
Nous avons besoin de vous !

L'environnement, le développement durable et une qualité de vie meilleure sont vos priorités ?
Vous souhaitez la faire partager à vos amis, parents et autres ?
La Centrale Française des Enérgies Renouvelables vous y aide et vous encourage, car l'avenir de notre planète est l'affaire de chacun.

Dès à présent, La Centrale Française des Enérgies Renouvelables récompense les clients qui recommandent avec succès nos services. A chaque réservation effectuée par un nouveau client, le parrain reçoit un chèque cadeau d'un montant compris entre 126 et 770 euros.

Cette démarche part du principe qu'il est logique que nous souhaitions récompenser ces recommandations.

POUR TOUT PARRAINAGE

D'un filleul, La Centrale Française des Enérgies Renouvelables vous offre un chèque cadeau* de 126 euros.

De 2 filleuls, un chèque cadeau de 252 euros.

De 3 filleuls, un chèque cadeau de 418 euros.

De 4 filleuls, un chèque cadeau de 770 euros.

*Si filleuls installés

VOTRE ATTESTATION D'ASSURANCE
CUBE ENTREPRISES DE CONSTRUCTION

dont

Assurance de Responsabilité Décennale obligatoire

Référence de votre contrat : 0085269/6183
Référence client : **R_PIAF_125041**
Établi le : **28/10/2019**

CENTRALE FRANCAISE
ENERGIES RENOUVELABLES
5 RUE MOZART
93130 NOISY LE SEC

Nous soussignés QBE Europe SA/NV, dont les mentions légales sont précisées ci-dessus, attestons que

CENTRALE FRANCAISE
518590609
ENERGIES RENOUVELABLES
5 RUE MOZART
93130 NOISY LE SEC

a souscrit auprès de notre compagnie :

- un contrat d'assurance « Contrat CUBE Entreprises de Construction » sous le n° 0085269/6183
- à effet du 01/01/2012
- période de validité de la présente attestation : du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les frais de défense sont inclus dans les montants de garantie

INTITULÉ DES GARANTIES	MONTANT DES GARANTIES	
RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE : l'engagement de l'Assureur ne peut dépasser, tous dommages confondus au titre de l'ensemble des garanties de Responsabilité Civile Générale, 4 500 000 € pour l'ensemble de l'année d'assurance.		
RC EXPLOITATION / PENDANT TRAVAUX		
Tous dommages confondus	4 500 000 €	par Année d'assurance
Dont :		
1. Dommages corporels	4 500 000 €	par Sinistre
1.1 Dont recours en faute inexcusable	1 000 000 €	par Année d'assurance
2. Dommages matériels et immatériels consécutifs	1 600 000 €	par Sinistre
3. Dommages immatériels non consécutifs	200 000 €	par Année d'assurance
4. Vol par préposés	30 000 €	par Sinistre
5. Atteintes à l'environnement	200 000 €	par Année d'assurance
6. Biens confiés	30 000 €	par Année d'assurance
RC APRÈS RÉCEPTION OU LIVRAISON		
Tous dommages confondus	1 600 000 €	par Année d'assurance
Dont :		
1. Dommages corporels	1 600 000 €	par Année d'assurance
2. Dommages matériels et immatériels consécutifs	500 000 €	par Année d'assurance
3. Dommages immatériels non consécutifs	200 000 €	par Année d'assurance
RESPONSABILITÉ CIVILE DÉCENNALE		
Responsabilité Civile Décennale obligatoire	**Pour les ouvrages à usage d'habitation /** à hauteur du coût des travaux de réparation de l'ouvrage, y compris les travaux de démolition, déblaiement et dépose. **Pour les ouvrages hors habitation :** à hauteur du coût total de la construction déclaré par le Maître d'ouvrage, et sans pouvoir être supérieur au montant prévu au I de l'article R. 243-3 du Code des assurances.	
Responsabilité du sous traitant en cas de dommages de nature décennale	4 500 000 €	par Sinistre
Responsabilité décennale pour les ouvrages non soumis en cas d'atteinte à la solidité	500 000 €	par Année d'assurance
Bon fonctionnement des éléments d'équipement dissociables	500 000 €	par Année d'assurance
Dommages intermédiaires	100 000 €	par Année d'assurance

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur et ne saurait engager l'Assureur en dehors des termes et limites précisés dans les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.Fait par le courtier délégataire pour la compagnie QBE, à Fougères le 28 octobre 2019/

april partenaires
Service Professionnel
18 Rue Jules Ferry
BP 60307 - 35303 FOUGERES Cédex
Tél : 02 99 94 69 77

REGISTRE UNIQUE DES INTERMÉDIAIRES EN ASSURANCE, BANQUE ET FINANCE

ATTESTATION
(Art. R.512-5 du code des assurances et R. 546-3 I du code monétaire et financier)

L'Orias certifie que l'intermédiaire ci-après

CENTRALE FRANCAISE DES ENERGIES RENOUVELABLES
5 RUE MOZART
93130 NOISY LE SEC

Numéro de RCS (le cas échéant) : **BOBIGNY 518590609**
est inscrit au Registre unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance
sous le numéro d'immatriculation **18000960**

Fait à Paris,
Le **30 avril 2019**

Daisy Facchinetti
Secrétaire Générale

1, rue Jules Lefebvre 75311 Paris cedex 09 - contact@orias.fr - www.orias.fr
Organisme institué par l'article L. 512-1 du code des assurances - Association régie par la loi du 1er juillet 1901 - Déclaration préfectorale n° 2000-0088

ZURICH

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE ET GARANTIE FINANCIERE

Nous, soussignés Aon France – 31-35 rue de la Fédération 75717 PARIS CEDEX 15, attestons pour le compte de la Compagnie **ZURICH INSURANCE PLC** - 112, Avenue de Wagram 75017 Paris - que l'Assuré désigné ci-après est titulaire d'un contrat d'assurance de Responsabilité Civile Professionnelle et de Garantie Financière n°**7400020514**.

ASSURE : **SARL CFER**
Siège Social : **5 RUE MOZART**
93130 NOISY LE SEC

RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE :

INTERMEDIATION EN OPERATIONS DE BANQUE ET SERVICES DE PAIEMENT (1)	**800 000,00 EUR** PAR SINISTRE **800 000,00 EUR** PAR PERIODE D'ASSURANCE
DEMARCHAGE BANCAIRE ET FINANCIER	**800 000,00 EUR** PAR SINISTRE **800 000,00 EUR** PAR PERIODE D'ASSURANCE

GARANTIE FINANCIERE :

INTERMEDIATION EN OPERATIONS DE BANQUE ET SERVICES DE PAIEMENT	**115 000,00 EUR** PAR PERIODE D'ASSURANCE

(1)exclusivement lorsque l'assuré est immatriculé à l'ORIAS

PERIODE D'ASSURANCE **du 01/01/2019 au 29/02/2020** (ces deux dates incluses)

La présente attestation, délivrée pour la période ci-dessus mentionnée et pour faire valoir ce que de droit, ne saurait engager la Compagnie au delà des clauses, limites, conditions, conventions et exclusions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Paris, le **1er mars 2019**
Par délégation pour la Compagnie
Aon France

31-35 rue de la Fédération
75717 Paris Cedex 15
414 572 248 RCS Paris
N° ORIAS 07 001 560

CENTRALE FRANÇAISE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

CAPEB

RGE RECONNU GARANT ENVIRONNEMENT

RGE Quali'Pac

PARTENAIRE SOLUTIONS HABITAT D'EDF

SynerCiel

RGE QUALIBAT

5 rue Mozart
93130 NOISY LE SEC

SERVICE **APRÈS-VENTE**
N° Azur 0811 26 02 03

SERVICE **ADMINISTRATIF**
N° Tél. 01 80 89 60 07

WWW.CENTRALEFRANCAISEDESENR.FR

Capital social 50.000 Euros
RCS Bobigny 518 590 609